



UFR « Faculté des Sciences »

Campus LyonTech La Doua
69 622 Villeurbanne cedex

Compte rendu du Conseil du 18 juin 2021

Conseillers présents : B. ANDRIOLETTI ; C. BARENTIN ; P. BENETEAU ; A. CAZES ; O. DEZELLUS ; C. FELIX ; E. FOUASSIER ; V. FRANCOIS-BARTHELEMY ; F. GIERES ; G. GRENIER ; F. LAGOUTIERE (jusqu'à 12h) ; J. MELLERAY ; N. RESSAYRE ; M-C. SOUS

Avaient donné procuration : M. BRUNELLI à B. ANDRIOLETTI ; H. DELEPINE à C. FELIX ; A. FUSER à B. ANDRIOLETTI ; F. LAGOUTIERE à E. FOUASSIER (à partir de 12h) ; J. RANDON à O. DEZELLUS ;

Invités présents : P. DUGOURD ; L. PUJO-MENJOUET ; S. VIGUIER

PARTIE A

1/ Validation du compte rendu de la séance du 28 mai 2021

Le compte rendu est validé à l'unanimité

2 / Informations générales

❖ Planification des conseils

B. ANDRIOLETTI propose un calendrier des prochains conseils. Ceux-ci seront planifiés les jeudis après-midi de 13h30 à 15h30 comme suit :

- 23 septembre 2021
- 28 octobre 2021
- 2 décembre 2021
- 13 janvier 2022

Des conseils supplémentaires seront susceptibles d'être programmés en fonction des urgences.

G. GRENIER alerte sur la séance du 28/10 programmée durant la semaine de congés de Toussaint.

Une autre date sera proposée.

❖ Projet LYoN Excellences - LYNX

B. ANDRIOLETTI présente aux conseillers un document rappelant les contextes de l'AAP « Excellence » et du projet LYNX, les chiffres clés ainsi que la composition du consortium.

Les priorités scientifiques du consortium sont définies selon 4 ASP (Academic and Societal Priorities).

Les disciplines de la Faculté des Sciences pourront s'articuler dans les axes 2 (Changements climatiques et environnementaux) et 3 (Matière, matériaux et industrie propre).

Ce projet met en synergie les forces scientifiques dans une stratégie globale, co-construite avec les différents acteurs académiques et socio-économiques. Il impulse ainsi une nouvelle dynamique pour positionner les activités de formation et de recherche des établissements au plus haut niveau international et assurer la visibilité de l'ensemble avec un établissement portant la marque du site et classé parmi les meilleures universités françaises d'excellence.

L'établissement coordinateur du projet est l'UCBL.

La demande de financement du projet auprès de l'ANR est de 140 M€.

Le dossier a été déposé le 10 juin 2021, le jury rendra sa décision au mois d'octobre 2021 pour une mise en place en septembre 2023.

❖ Prime intéressement FC

B. ANDRIOLETTI informe les conseillers que ce sujet a été abordé avec les responsables de formation concernés lors d'une réunion initiée par C. FELIX qui s'est tenue le 9 juin.

C. FELIX rappelle que ce dispositif d'intéressement au titre de l'activité de Formation Continue a été fixé par une décision du CA du 24 octobre 2017.

Il nous est demandé d'établir la liste des bénéficiaires de l'intéressement 2021 pour le 25 juin.

Les départements de la Faculté ont des besoins différents et les crédits de FC sont essentiellement utilisés en Chimie et en Physique, pour l'achat de matériels.

A ce stade, il est difficile de modifier les règles d'attribution instaurées par les départements, mais le souhait est de converger vers une répartition harmonieuse au niveau de la composante.

Un groupe de travail, piloté par H. DELEPINE, sera donc mis en place en 2022 afin de mener une réflexion commune.

Un conseil restreint aux personnels sera convoqué le 25 juin à 10h30, afin d'arbitrer et valider les propositions des départements.

3 / Appel à projets plateformes pédagogiques 2021 CFVU

C. FELIX rappelle l'AAP Modernisation Pédagogique diffusé par la Faculté lors duquel 8 projets (2 en Physique et 6 en Chimie) ont été réceptionnés.

Les 2 projets de Physique ont été financés dans leur intégralité.

Parmi les 6 projets de Chimie, 5 se sont vus attribuer une participation afin qu'ils puissent répondre à l'AAP de la CFVU.

Ces 6 projets ont donc candidaté à l'AAP CFVU, ainsi que 2 nouveaux (1 en Chimie et 1 en Physique).

C. FELIX présente le tableau recensant les 8 projets.

Le conseil du département de Chimie n'ayant pu se réunir, il est proposé de conserver le classement attribué lors de l'AAP Modernisation Pédagogique de la Faculté.

Il est proposé de classer 1^{er} *ex aequo* les 2 projets de Chimie précédemment classés en 1^{ère} position ainsi que le projet de Physique, puis de conserver le classement des projets de Chimie.

Les 2 projets de Chimie n'ayant pas d'autres sources de financement sont classés en 7^{ème} et 8^{ème} position car peu de chances d'être abondés par la CFVU. Il est également proposé de classer en dernière position le projet de la PF de Chimie Analytique compte tenu du coût élevé de l'action et du taux d'occupation inférieur aux autres PF.

1	Chimie organique Bât. Grignard	Nathalie PEROL	Spectrophotomètre IR 206-31000-58 IR SPIRIT-L	16 560,00 €
				demandé 13 590,00 €
1	Chimie analytique Bât. Berthollet	Vincent DUGAS	3 spectromètres d'absorption UV-Vis, 1 spectromètre d'émission atomique de flamme	22 440,00 €
				demandé 13 290,00 €
1	POPS (Plateforme d'Optique Physique et de Spectroscopie)	Christophe BONNET Emmanuel BENICHOU Jérôme MORVILLE	Bancs de mesures mutualisés en Master	31 402,00 €
				demandé 27 173,00 €
4	Chimie Inorganique Bât. Grignard	Stéphane DANIELE Jérôme ANDRIEUX	1 microscope optique, 1 camera d'acquisition microscope, 1 licence logiciel STREAM, 30 creuset en alumine, 1 four à moufle 1300°C, 1 machine de traction et bancs d'essais, 2 ordinateurs	74 561,00 €
				demandé 70 062,00 €
5	Formulation Bât. Berthollet	Claire BORDES	Rhéomètre KINEXUX	28 440,00 €
				demandé 18 500,00 €
6	Chimie analytique Bât. Berthollet	Jérôme RANDON	Ensemble PKG PEGASUS BT4D W/FLOW MODULATOR SSL/IF	163 290,00 €
				demandé 30 000,00 €
7	Chimie physique Bât. Grignard	Thierry CAILLOT	Spectrophotomètre UV Visible	9 586,00 €
8	Chimie analytique Bât. Berthollet	Maggy HOLOGNE	Console RMN pour spectromètre 400 MHz	111 240,00 €

Le classement proposé est validé avec 2 abstentions.

4 / MCCC 2021-2022

Le point est présenté par L. PUJO-MENJOUET.

Il s'agit de la 1^{ère} année où la saisie et la validation des MCCC sont dématérialisées. Ces nouvelles fonctionnalités qui présentent des avantages mais aussi de inconvénients devraient cependant permettre un meilleur suivi de l'avancement de la saisie des MCCC dans ODF et une sécurisation de leur transmission en vue de leur adoption définitive en CFVU.

Les saisies et validations des MCCC doivent être adoptées par le conseil de composante.

B. ANDRIOLETTI précise que les MCCC ont été validées en amont par les responsables d'UE puis de département. L. PUJO- MENJOUET validera ensuite l'ensemble au niveau de la composante.

Il est donc proposé de voter « en bloc » le fichier des MCCC.

Le point est validé avec 2 abstentions.

O. DEZELLUS demande à ce qu'un point sur le dossier « Accréditation » soit fait.

L. PUJO-MENJOUET précise qu'un document de travail sur les maquettes a été présenté, mais celui-ci n'est pour l'instant pas voté. Si des modifications majeures sont nécessaires, il propose que celles-ci lui soient remontées afin qu'il puisse demander une entrevue d'ici fin juillet avec C. BROCHIER et P. PONCHARAL.

O. DEZELLUS pense qu'il est urgent de communiquer, car aucune information n'est à ce jour donnée.

E. FOUASSIER informe qu'un message vient d'être envoyé par la DEVU proposant une réunion d'échanges autour des éléments de cadrage.

5 / COM 2021 - Appels à projets

C. FELIX présente l'Appel à Projets « Patrimoine » diffusé le 5 mai dernier et les 2 demandes déposées (1 en Chimie et 1 en Physique).

Le budget total des projets s'élève à 19 k€. Il est proposé de prendre en charge l'ensemble des 2 demandes dans leur globalité, malgré la proposition de financement à hauteur de 1k€ du département de Physique pour son projet.

C. FELIX informe également les conseillers de la poursuite de l'aménagement en équipement co-modal des locaux de la Faculté. L'équipement de salle de réunion du département Physique (1^{er} étage Lippmann) est programmé au mois de juillet pour un budget de 6,7k€.

Le point est validé à l'unanimité.

PARTIE B

- Calendrier des formations 2021/2022

La partie B est validée avec une abstention et demande de modification de la part d'E. FOUASSIER.